



© crédits photos : Frank Ribas



Valeur du Projet

Enveloppe commune de 3 millions de \$ pour les projets USFS



Durée

De 2011 à fin 2016



Leader du projet

U.S. Forest Service (USFS) [Le Service Forestier des Etats-Unis]



Partenaires Institutionnels

Direction des Inventaires et Aménagement Forestiers (DIAF)
Comité National pour le Pilotage du Zonage forestier (CNPZ)/Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable



Opérateurs

- African Wildlife Foundation (AWF)
- Wildlife Conservation Society (WCS)
- World Wildlife Fund (WWF)



Localisation

Les paysages de :

- Maringa - Lopori - Wamba
- Maiko - Tayna - Kahuzi-Biega
- Ituri - Epulu - Aru
- Salonga - Lukenie - Sankuru
- Lac Télé - Lac Tumba



Thématiques

Protection de l'Environnement (Lutte contre le changement de climat REDD+);
Renforcement institutionnel (Formation environnementale)



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Zonage forestier en RDC

Description du projet

Le Service Forestier des Etats-Unis (USFS – US Forest Service) a établi un accord de collaboration avec le MEDD. Partenaire d'exécution du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE) qui est une initiative financée par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) lancée depuis 1995. USFS apporte une assistance technique ciblée, destinée à renforcer les capacités en vue d'améliorer la gestion forestière dans le bassin du Congo à travers les processus de planification et d'aménagement du territoire forestier. USFS s'aligne aux programmes et projets mis en œuvre par les partenaires de CARPE et du gouvernement des pays hôtes.

Objectifs

1. Disposer d'une politique et un cadre réglementaire qui soutiennent la préservation durable des forêts et de la biodiversité ;
2. Fournir une assistance technique à la DIAF pour la conduite du zonage forestier.

Réalisations

Le projet « zonage forestier » a réalisé :

- ▶ La mise en place du Comité National de Pilotage du Zonage et l'appui à son opérationnalisation.
- ▶ La production des guides de macro et micro-zonage, et des outils de promotion.

Et envisage de mener :

- ▶ Des Missions de promotion et de formation sur le micro-zonage dans les paysages (Maringa-Lopori-Wamba, Maiko-Tayna-Kahuzi-Biega, Lac Tumba).
- ▶ La Formation des animateurs locaux sur le micro-zonage et les thématiques de gestion durable des ressources naturelles.
- ▶ L'appui au CNPZ pour le suivi de la conduite du processus de micro-zonage.

Enseignements tirés

- ✔ La production des guides opérationnels de macro et de micro-zonage est un acquis essentiel dans l'harmonisation de la planification et l'affectation des terres. Elle renforce aussi la capacité du



ministère dans la conduite et le suivi de ces activités.

- ✔ Les guides opérationnels de macro et micro-zonage sont des documents officiels dont l'utilisation est recommandée par la DIAF pour qu'il y ait une certaine harmonisation et normalisation aux initiatives de planification de l'utilisation et d'affectation des terres au niveau du terrain.
- ✔ L'existence des guides renforce la légitimité des initiatives de planification et d'affectation des terres au niveau des communautés de base, car ceux-ci sont un outil qui promeut et facilite un processus participatif et intégré. Les principes et étapes préconisés par les guides mettent beaucoup plus en relief le consentement, les connaissances et la vision des communautés à propos de leur territoire, en complément aux techniques et technologies assistant l'exercice d'aménagement intégrant tous les aspects d'utilisation des terres.
- ✔ L'implication des agents du ministère central, provincial et local dans la

promotion du zonage forestier renforce la collaboration entre les parties prenantes, et facilite la légalisation des documents issus de l'exercice de zonage.

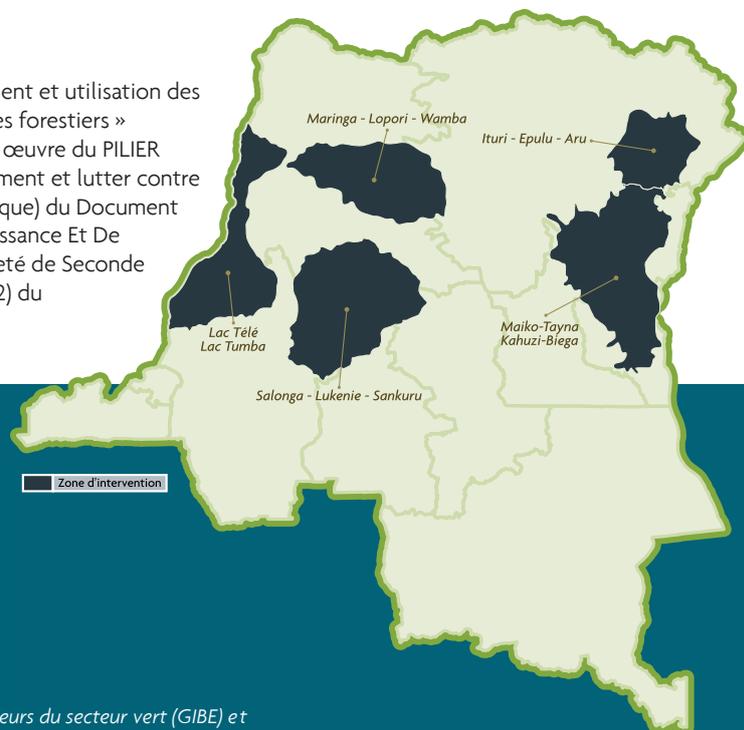
- ✔ Le zonage forestier est toujours considéré comme un thème fédérateur au niveau des communautés qui considèrent la forêt comme leurs ressources les plus importantes. La promotion d'un processus participatif avec des principes et des étapes bien encadrés donne à l'exercice une légitimité reconnue par les parties prenantes. L'exercice conduit dans le paysage du Maringa-Lopori-Wamba a montré une nouvelle dynamique qui est bien au niveau des communautés que des autorités provinciales.

Gouvernement de la République Démocratique du Congo, sous la Coordination du Ministère du Plan s'aligne au Programme National l'Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité, 2e génération en son axe 1, composante 2 (lutte contre le changement climatique).

| PNEFEB 2 | | | | | | | |
|----------|-------------|---|---|---|---|---|---|
| Axes | Composantes | | | | | | |
| 1 | ✔ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 2 | ✔ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 3 | ✔ | 1 | 2 | 3 | | | |
| 4 | ✔ | 1 | 2 | 3 | 4 | | |
| 5 | ✔ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |

Synergies

Le projet « Aménagement et utilisation des terres dans les paysages forestiers » contribue à la mise en œuvre du PILIER 4 (Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique) du Document de la Stratégie de Croissance Et De Réduction de la Pauvreté de Seconde génération-(D S C R P 2) du



CONTACT

- 📍 CARPE - USAID
Mobil Building, Avenue Isiro, 198
Kinshasa-Gombe
- ☎ (+243) 81 555 4430
- ✉ CARPEmanagement@usaid.gov
- 🌐 <http://www.usaid.gov/centralafrica-regional>
<http://carpe.umd.edu>

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Groupe Interbailleurs du secteur vert (GIBE) et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'USAID.